Notice de sécurité

Etablissement Recevant du Public (ERP) du 1^{er} groupe (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} catégorie)

La présente notice doit comporter toutes les précisions nécessaires à la bonne compréhension du projet et mentionner les dispositions prises pour satisfaire aux mesures réglementaires. Cette notice n'étant pas exhaustive, il vous appartient de préciser les points particuliers que ce document n'aurait pas traités.

Les différentes rubriques qui suivent doivent être complétées, le cas échéant, par les dispositions particulières applicables à chaque type d'établissement au sens du règlement de sécurité.

Le recours à un organisme agréé étant obligatoire pour tous les projets, il est recommandé de joindre à la présente notice le rapport préalable de celui-ci.

Le demandeur remplira une notice par établissement, notamment dans le cas d'un groupement d'établissements.

•	Renseignements sur	l'établissement et l'exploitan	it			
	Adresse de l'établisse	ement :				
	Nom de l'établisseme	ent :				
	Nature de l'activité p	Nature de l'activité projetée :				
	Activité antérieure (a	ncienne destination des locaux)				
	Le cas échéant, nom	du précédent établissement (enseigne):			
	Nom et prénom de l'é	exploitant :		Téléphone :		
	N° de téléphone :	Courriel :		N° de fax :		
	Adresse de l'exploitai	nt :				
	L'établissement est-il	à simple rez-de-chaussée ?	□ OUI	□NON		
	•	veau le plus élevé accessible a accès des sapeurs-pompiers ?	•	lissement, est-il situé à plus de 8m de haut pa \square NON	r	
	Du/					
	Presence de locaux d	estinés au sommeil ?	□ oui	□ NON		
			□ OUI	□ NON		
	Renseignements sur		□ oui	□NON		
	Renseignements sur Joindre un descriptif d	le projet des travaux au dossier		□ NON □ Un changement de destination		
	Renseignements sur Joindre un descriptif d	le projet des travaux au dossier ☐ Une construction neuve ☐ Une modification d'une co	☐ Une extension			
	Renseignements sur Joindre un descriptif d Le projet concerne :	le projet des travaux au dossier Une construction neuve Une modification d'une controllé des modifications :	☐ Une extension	n □ Un changement de destination nte (Préciser les parties de la construction fais		
	Renseignements sur Joindre un descriptif d Le projet concerne : Le projet est-il suivi p	le projet des travaux au dossier Une construction neuve Une modification d'une controllé des modifications :	☐ Une extension onstruction existan	n □ Un changement de destination nte (Préciser les parties de la construction fais □NON		
	Renseignements sur Joindre un descriptif d Le projet concerne : Le projet est-il suivi p (Obligatoire pour les	le projet des travaux au dossier Une construction neuve Une modification d'une co l'objet des modifications : par un organisme agréé : Etablissements du 1er groupe	☐ Une extension onstruction existan ☐OUI et de 5èmes catégoi	n □ Un changement de destination nte (Préciser les parties de la construction fais □NON		
	Renseignements sur Joindre un descriptif d Le projet concerne : Le projet est-il suivi p (Obligatoire pour les	le projet des travaux au dossier Une construction neuve Une modification d'une con l'objet des modifications : dar un organisme agréé : Etablissements du 1er groupe agréé :	☐ Une extension onstruction existan ☐OUI et de 5èmes catégoi	n □ Un changement de destination nte (Préciser les parties de la construction fais □NON prie avec locaux à sommeil)		
	Renseignements sur Joindre un descriptif de Le projet concerne : Le projet est-il suivi pe (Obligatoire pour les de Nom de l'organisme de Mission(s) confiée(s)	le projet des travaux au dossier Une construction neuve Une modification d'une con l'objet des modifications : dar un organisme agréé : Etablissements du 1er groupe agréé :	□ Une extension onstruction existan □ OUI et de 5 ^{èmes} catégoi	n □ Un changement de destination nte (Préciser les parties de la construction fais □NON prie avec locaux à sommeil)		
	Renseignements sur Joindre un descriptif de Le projet concerne : Le projet est-il suivi p (Obligatoire pour les de Nom de l'organisme de Mission(s) confiée(s) Mission L (Solidité	le projet des travaux au dossier Une construction neuve Une modification d'une construction d'une construc	□ Une extension onstruction existan □ OUI et de 5èmes catégor ents indissociables	n □ Un changement de destination nte (Préciser les parties de la construction fais □NON prie avec locaux à sommeil)		

	nt de l'établiss iveau	ement (GN1 à GN 13) Effectif de public	Effectif de personnel	Total par niveau
Sous-sol :	Iveau	Effectif de public	Effectif de personner	Total pai liiveau
Rez-de-ch	2115560 :			
1 ^{er} étage :				
2 ^{ème} étage				
3 ^{ème} étage				
3 etage				
TOTAL 5T	A DU ICCEN AENIT			
TOTALETA	ABLISSEMENT			
Préciser le	mode de calcı	ul :		
Les dossiers concernant certains établissements (ERP de types R, S, X, W, PA et aux hôpitaux de jour), susceptib d'établir ou de modifier le classement, doivent être complétés par une déclaration d'effectif établie par le maît d'ouvrage ou le chef d'établissement.				
Classemer	nt actuel de vot	tre établissement : Type(s):Catégo	rie: Effectif:
Nouveau o	classement pro	posé après travaux : Type((s):Catégo	rie: Effectif:
Préciser su	ır les plans les .	surfaces accessibles au pub	lic	
Evacuatio	n des personn	es en situation de handica	o (GN 8, GE 2, CO 34 et CO 57 (à CO59)
Nécessité	d'une évacuati	on différée pour les persor	nnes en situation de handicap	? □oui □non
Si NON, ju		Etablissement à simple rez	z-de-chaussée avec un nombre	e adapté de dégagements pratical
	dir	rectement sur l'extérieur à d	chaque niveau et permettant	pté de sorties praticables débouc de s'éloigner suffisamment de sor mesure de provoquer de blessure
Si OUI :		•	s. Préciser les caractéristiques ombre de fauteuils admissibles	(Nombre, répartition, dimensions
	☐ []tilication	du concept de zone protég	 ée	
		du concept de secteurs		
		tion de la surface des palier	rs des escaliers protégés	
	_	nent d'espaces à l'air libre	, 0	
			vacuation des handicapés phys	siques conformes aux articles AS 4
	AS 5 du règlei	ment de sécurité		

Remarque(s) complémentaire(s):

Implantation de l'établissement (CO 1 à CO 5)
DESSERTE DE L'ETABLISSEMENT :
Nombre de niveaux :
Hauteur du plancher bas du dernier niveau accessible au public : m
Nombre de façade(s) accessible(s) :
Desservie(s) par :
\square Voie(s) engin (nombre, largeur) :
\square Voie(s) échelle (nombre, largeur) :
☐ Espace libre (nombre, largeur):
Sur les plans, identifier clairement les voies engins ou espaces libres, les façades permettant aux services de secours d'intervenir à tous les niveaux, les baies accessibles, les aménagements extérieurs susceptibles de gêner l'intervention des secours (parking, plantations, escaliers, dénivellations supérieures à 10%)
Remarque(s) complémentaire(s) :
Isolement par rapport aux tiers (CO 6 à CO 10)
Les mesures d'isolement par rapport aux tiers doivent permettre d'éviter la propagation d'un incendie d'un bâtiment à un autre.
⇒ Présence de tiers contigu (latéral) ? □OUI □NON
Nature (habitation, industriel, ERP, installation classée) :
Degré coupe-feu des parois séparatives : CF° : h
Dispositions prévues :
⇒ Présence de tiers superposé ? □OUI □NON
Nature (habitation, industriel, ERP, installation classée):
Degré coupe-feu du plancher séparatif : CF° : h
Dispositions prévues :
⇒ Présence de tiers situé en vis-à-vis (en face)? □OUI □NON
Nature (habitation, industriel, ERP, installation classée) :
Distance entre les bâtiments : m
Dispositions prévues :
Remarque(s) complémentaire(s) :

RESISTANCE AU FEU DES STRUCT	URES (CO 11 à CO 15) :	
Eléments	Matériaux utilisés	Résistance et réaction au feu
Structure porteuse (bois, maçonnerie de pierre, béton)		Degré de stabilité au feu :
Planchers (bois, béton)		Degré coupe-feu :
Mezzanine (bois, béton)		Superficie :
Charpente (bois, métallique, béton)		Stabilité au feu :
COUVERTURES (CO 16 à CO 18) :		
Eléments (ardoise, tuile, zinc, végétalisée):	Distance par rapport au tiers ou limite de Réaction au feu : ☐ M0 ☐ M1 ☐ M2 ☐ M3 ☐ M4 ou euroclasse : Classe T : Indice : Dispositifs d'éclairage naturel en toiture : Si oui, réaction au feu : ☐ M0 ☐ M1 ou euroclasse % de la surface de la toiture : Eléments vitrés en couverture : ☐ OUI Si oui : Dispositions prévues pour évit de couverture sur le public, en	□ OUI □ NON L □ M2 □ M3 □ M4 e: □ NON er la chute d'éléments verriers
FACADES (CO 19 à CO 22 et Instru	uction Tachnique n°240)	
Eléments (bois, pierre):	Réaction au feu :	
	Si oui, sa valeur est de : m	
	Présence d'une façade sans baie ? ☐ OU	I □ NON
Remarque(s) complémentaire(s) :		

Type de distribution intérieure :		
☐ cloisonnement traditionnel		
☐ secteurs		
\square compartimentage		
Elément	Conformité	Degré de résistance au feu
Blocs portes et éléments verriers des baies	□Conforme	
d'éclairage équipant les parois verticales	☐ Non conforme	
Parois entre locaux et dégagements accessibles	□Conforme	
au public	☐ Non conforme	
Parois entre locaux accessibles au public – Sans	□Conforme	
sommeil	☐ Non conforme	
Parois entre locaux accessibles au public – Avec	□Conforme	
sommeil	☐ Non conforme	
Parois entre locaux accessibles au public et	□Conforme	
locaux non accessibles au public – Sans sommeil	☐ Non conforme	
Parois entre locaux accessibles au public et	□Conforme	
locaux non accessibles au public – Avec sommeil	☐ Non conforme	
Degré de stabilité au feu exigé pour la structure :	SFh	
Recoupement des vides (combles, plénums, faux	plafonds): \square Non con	cerné 🗆 Concerné
Dispositions prévue :		
Remarque(s) complémentaire(s) :		

▶ Distribution intérieure et compartimentage (CO 23 à CO 26)

Liste des locaux à risc	ques Risque	Conditions d'isolement	Conformité
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important	<u> </u>	□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
	☐ Important		□Conforme
	☐ Moyen		☐ Non conforme
OCOLIN COMPOST do la	romant all navagness.	Concerné Non concer	ná 🗆
ocaux servant de log ocalisation (à identifie	gement au personnel :	Dispositions prévues :	ile 🗆
		Conforms -	Nen conforms □
		Conforme	Non conforme \square
Remarque(s) complér	mentaire(s) :		
Remarque(s) complér	mentaire(s):	Conforme □	
Remarque(s) complér	mentaire(s):		
Conduits et gaines (C	O 30 à CO 33)		
Conduits et gaines (<i>C</i> Types de conduits pré	<i>O 30 à CO 33)</i> Évus :		
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage	<i>O 30 à CO 33)</i> Évus : □ VMC □	Gaz Electricit	
Conduits et gaines <i>(C</i> Types de conduits pré □ Désenfumage	<i>O 30 à CO 33)</i> Évus : □ VMC □		
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz □ Electricit Monte-charge	é
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz Electricit	é
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz □ Electricit Monte-charge	é
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz □ Electricit Monte-charge	é
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz □ Electricit Monte-charge	é
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz □ Electricit Monte-charge	é
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz □ Electricit Monte-charge	é
Conduits et gaines (C Types de conduits pré □ Désenfumage □ Climatisation	<i>O 30 à CO 33)</i> evus : ☐ VMC ☐ ☐ Vide-ordure ☐	Gaz □ Electricit Monte-charge	é

Locaux non accessibles au public et locaux à risques particuliers (CO 27 à CO 29)

▶ Dégagements : escaliers – sorties (CO 34 à CO 56)

Niveaux	Nombre de sorties	Largeur prévue	Observations			
	ou escaliers prévus	(unités de passage)				
Remaraue : La laraeu	r des dégagements doi	 it être cotée sur les nlai	25			
,		,	13			
	ments en cul-de-sac?		NON			
	•		public donnant sur des dégagements en cul-de-sac et			
le debouche (de ce cul-de-sac :	m				
- Enfouissement max	imal :					
Nombre de n	iveaux de sous-sol acce	essibles au public :				
Point le plus l	bas niveau moyen des	seuils extérieurs :	m			
- Distance maximale	d'évacuation à l'étage (ou en sous-sol pour re	joindre un escalier : m			
- Distance maximale	d'évacuation au rez-de	-chaussée vers une sor	tie sur l'extérieur (ou dégagement protégé): m			
- Portes pouvant s'ou ☐ OUI	vrir de l'intérieur par s □ NON	imple poussée ou par l	a manœuvre facile d'un seul dispositif par vantail :			
- Porte(s) de sortie(s)	de secours verrouillée	(s) (à clés) : □ Concerr	é □ Non concerné			
Description d	u dispositif de verrouil	lage :				
Localisation :						
Porto(s) do cortio(s)	do cocours à dévorrou	illago automatiquo (dó	tection incendie, alarme) :			
	on concerné	mage automatique (de	tection incentie, alarmey.			
Caracteristiques et 10	calisation					
- Porte(s) de type(s) s	péciaux (à tambour, au	utomatique, coulissant	e motorisée) et tourniquet(s) :			
□ Concerné □ No	n concerné					
Caractéristiques et lo	calisation:					
Remarque(s) complé	mentaire(s):					
Tribunes et gradins n	on démontables (CO 6	51) □ Concern	é □ Non concerné			
☐ Conformes ☐ No		,				
,						

Aménagements intérieurs (AM 1 à AM 20) Locaux et dégagements non-protégés : Revêtements muraux: ☐ Conformes Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes Revêtements sols : ☐ Conformes Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes Revêtement plafond: ☐ Conformes Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes Non concerné 🗌 **Escaliers protégés :** Concerné □ Revêtements muraux: ☐ Conformes Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes ☐ Conformes Revêtements sols: Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes ☐ Conformes Revêtement plafond: Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes Concerné Non concerné Circulations horizontales protégées : Revêtements muraux: ☐ Conformes Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes ☐ Conformes Revêtements sols: Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes ☐ Conformes Revêtement plafond: Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes Autres: Concerné Non concerné □ ☐ Conformes Produits d'isolation acoustique, thermique ou autre : Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes Tentures, rideaux, voilages, cloisons coulissantes ou ☐ Conformes Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes repliables: ☐ Conformes Gros mobilier, agencement principal, planchers légers Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes surélevés : Matériaux constituant les sièges (si rangées ☐ Conformes Degré de réaction au feu : ☐ Non conformes constituées): Remarque(s) complémentaire(s):

	Désenfumage (DF 1 à DF 10, instructions techniques n°246 et 263)						
Désenfumage des escaliers : \Box C			□ Concerné □	Concerné 🗆 Non concerné			
	Type de déclei		Nombre d'ex	Nombre d'exutoires ou d'ouvrants		Surface d'exutoire	
	☐ Manuel						
	☐ Automatique						
	Désenfumage des	circulations h	orizontales : [☐ Concerné ☐ N	on co	oncerné	
	Description et loca		Type de	Type de		mbre d'exutoires	Surface d'exutoire ou
			désenfumage	déclenchement	ou	d'ouvrants	débit d'extraction
			☐ Naturel	☐ Manuel			
			☐ Mécanique	☐ Automatique			
			□ Naturel	☐ Manuel			
			☐ Mécanique ☐ Naturel	☐ Automatique☐ Manuel☐			
			☐ Mécanique	☐ Automatique			
			Liviecallique				
	Désenfumage des	locaux :	□ Concerné □	☐ Non concerné			
	Désignation et	Surface(s)	Type de	Type de		mbre d'exutoires	Surface d'exutoire ou
	localisation	en m²	désenfumage	déclenchement	ou	d'ouvrants	débit d'extraction
			□ Naturel	☐ Manuel			
F			☐ Mécanique ☐ Naturel	☐ Automatique☐ Manuel☐			
			☐ Mécanique	☐ Automatique			
H			□ Naturel	☐ Manuel			
			☐ Mécanique	☐ Automatique			
_	- ()	11					
	Remarque(s) comp	olémentaire(s	5):		•••••		
•	Chauffage, conditi	ionnement d'	air, ventilation (CH 1 à CH 58 et arrê	té du	ı 23 juin 1978)	
	Chaufferie:						
	Mode de ch	auffage:				Puissance ut	ile totale : kW
	Nature du c	ombustible :					
	·			_			
	Ventilation l	haute et bass	e de la chaufferie	: OUI N	ON	Raccord ZAG	: OUI NON
	Conditions of	d'isolement d	e la chaufferie :				
	Conduits de	fumées :	Conformes	☐ Non conforme	S		
				_		JNON	
	Ventilation Mécan	iique Controle	ee (vivic) :	□ OUI	L	NON	
	Conditionnement	d'air (ventilat	ion de confort) :	□ OUI		NON	
	Fluide frigorigène	utilisé :		G	roup	e (norme NF EN 378)	: □ L1 □ L2 □ L3
	Remarque(s) comp	plémentaire(s	5):				
					•••••		

	Installations de gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés (GZ 1 à GZ 30) Concerné Non concerné
	Nature du gaz ou de l'hydrocarbure liquéfie :
	Nature et puissance utile des appareils :
	Emplacement des organes de sécurité :
	Stockage combustible : - Capacité : Mode :
	Indiquer sur les plans l'emplacement des appareils, des stockages, des dispositifs de coupure,
	Remarque(s) complémentaire(s) :
•	Installations électriques (EL 1 à EL 19)
	Installations électriques : ☐ réalisées selon la norme NF C 15-100 ☐ conformes au décret n°88-1056 du 14 novembre 1988 (protection des travailleurs)
	Préciser l'emplacement des locaux de service électrique « à risques » sur les plans (groupe moteur thermique générateur, poste de transformation, cellule haute-tension, matériel électriques émettant des vapeurs inflammables ou toxiques)
	L'installation électrique est-elle secourue ?
	Remarque(s) complémentaire(s) :
•	Eclairage de sécurité (EC 1 à EC 15)
	Présence d'un éclairage de sécurité : OUI NON
	Si oui, fonction(s) assurée(s): Eclairage d'évacuation Eclairage d'ambiance ou d'anti-panique
	Liste des locaux dotés d'un éclairage d'ambiance (anti-panique) :
	L'éclairage de sécurité est alimenté par : ☐ Source centralisée constituée d'une batterie d'accumulateurs (Autonomie : h) ☐ Blocs autonomes
	Remarque(s) complémentaire(s) :
•	Ascenseurs (AS 1 à AS 5), Escaliers mécaniques et trottoirs roulants (AS 6 et AS 7) Concerné
	Ascenseur(s): OUI NON Si oui, nombre d'ascenseurs :
	Energie :
	Machinerie :
	localisation : accès :
	coupure électrique : ventilation :
	résistance au feu des murs, planchers et portes :
	Escalier(s) mécanique(s) : \square OUI \square NON Trottoir(s) roulant(s) : \square OUI \square NON
	Remarque(s) complémentaire(s) :

	Installation d'appareils de cuisson destinés à la restauration (GC 1 à GC 22) Concerné Non concerné
	Puissance utile totale des appareils (en kW) :
	Nature de l'énergie pour alimenter les appareils :
	Présence d'un dispositif d'arrêt d'urgence par énergie (gaz, électricité) ? ☐ OUI ☐ NON
	Volume de stockage : Emplacement :
	Configuration : Grande cuisine isolée Grande cuisine ouverte sur des locaux accessibles au public Ilot(s) de cuisson installé dans une salle de restauration
	- Système d'extraction des fumées 400° C pendant 1 heure : OUI NON SANS OBJET
	- Commande manuelle extracteur facilement accessible et correctement identifiée ? \Box OUI \Box NON \Box SANS OBJET
	Remarque(s) complémentaire(s) :
>	Moyens de secours (MS 1 à MS 75)
	MOVENIC DE CECOUIC EVERDIEURS (MAC E) MAC E) (C)
	MOYENS DE SECOUS EXTERIEURS (MS 5 à MS 7) : (à représenter sur le plan) - Poteaux incendie normalisés: □ Prise d'eau publique □ Prise d'eau privée
	Nombre:
	- Réserve d'eau (cours d'eau, bassins, citernes) : ☐ Concerné ☐ Non concerné
	☐ Naturelle ☐ Artificielle ☐ Distance : m Capacité : m³/h
	MOYENS D'EXTINCTION (MS 4 à MS 40) :
	☐ robinets d'incendie armés ☐ colonnes sèches ☐ colonnes en charge (dites « colonnes humides »)
	☐ installation d'extinction automatique ☐ déversoirs ponctuels
	□ extincteurs : - types (eau pulvérisée, poudre, CO²) et nombre :
	□ autre (préciser) :
	add e (preciser).
	DISPOSITIONS VISANT A FACILITER L'ACTION DES SAPEURS POMPIERS (MS 41 à MS 44) :
	- Les plans destinés à favoriser l'intervention des secours établis sous forme de pancarte inaltérable et affiché dans les entrées principales de l'établissement sont-ils prévus ?
	- Le cas échéant, est-il prévu de modifier les plans existants suite aux travaux envisagés ? \Box OUI \Box NON
	SERVICE DE SECURITE INCENDIE (MS 45 à MS 52) :
	☐ Personnel désigné et entraîné à la manœuvre des moyens de secours
	☐ Surveillance de nuit :
	□ SSIAP 1 : SSIAP 2 : SSIAP 3 :
	Poste de sécurité : 🗆 NON 🗀 OUI (Emplacement :)

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE – SSI (MS 53 à MS 69) : Remarque importante : Pour toute réalisation, modification ou extension d'un SSI, joindre obligatoirement le cahier des charges fonctionnel réalisé par le coordinateur SSI Catégorie: \square A \square B \square C \square D \square E Coordinateur SSI: Emplacement du local SSI: Conditions d'implantations du volume technique protégé (local SSI) : □conforme □non conforme Détection incendie : OUI Si oui, emplacement des détecteurs : ☐ Tous locaux (sauf sanitaires et cages d'escalier encloisonnées) ☐ Circulations ☐ Locaux à risques ☐ Combles Asservissements: Equipement d'alarme de type : $\Box 1$ □ 2a ☐ 2b □ 3 \square 4 Alarme restreinte : □ OUI □ NON Présence d'une temporisation : ☐ OUI (Durée : min) Signal sonore complété par un dispositif destiné à rendre perceptible l'alarme en tenant compte des différentes situations de handicap des personnes amenées à fréquenter les locaux isolément ? 🗆 OUI ☐ SANS OBJET SYSTEME D'ALERTE (MS 70): - Moyen : ☐ Téléphone urbain ☐ Ligne téléphonique reliée à un centre de traitement de l'alerte des pompiers □ Autre : - Affichage des consignes d'alerte : □ NON **COMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES (MS 71):** Les services publics qui concourent aux missions de sécurité civile doivent être assurés de la continuité des communications radioélectriques avec leurs moyens propres dans toutes les parties des établissements situées, même partiellement, en infrastructure. ☐ Non concerné (absence de locaux en infrastructure) Remarque(s) complémentaire(s) concernant les moyens de secours : Je soussigné (NOM Prénom), maître d'ouvrage, certifie exacts les renseignements contenus dans la présente notice de sécurité et m'engage à respecter les règles générales de construction prises en application du chapitre ler du titre ler et du livre ler du code de la construction et de l'habitation, notamment celles relatives à la solidité. Le Maître d'œuvre : Le Maître d'ouvrage : Notice établie le / /

(Signature obligatoire)